

## Appel à Candidature (1<sup>er</sup> appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chargé de Mission N° 2** (rang chef de service) relevant de la Division Contrôle de Gestion et Reporting au niveau de la Direction de l'Audit et du Contrôle de Gestion.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences / DRH, du site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
<b>Chargé de Mission N°2</b> (rang chef de service)  <b>Division Contrôle de Gestion et Reporting</b>  <b>Direction de l'Audit et du Contrôle de Gestion</b>	-Chef de Service et assimilé ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ;  Ou  -Chef de Bureau, ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste et dans le domaine ;  Ou  -Cadre de formation Bac+3 minimum, ayant une ancienneté(*) d'au moins 4 ans à la CNSS.	-Connaissance de la réglementation, produits et métiers de la CNSS ;  -Maîtrise des outils de contrôle de gestion et de reporting (tableaux de bord, indicateurs...)  -Connaissance des techniques de la comptabilité générale et analytique ;  -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ;  -Capacité organisationnelle ;  -Capacité rédactionnelle ;  -Capacité à encadrer une équipe de travail ;  -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2021@cnss.ma** au plus tard le **21 Avril 2021** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

**(\*) L'ancienneté**

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

**Hassan BOUBRIK**  
Directeur Général